

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 29 mars 2024
Secrétaire de séance : André LABARTHE

Etaient présents 47 titulaires, 1 suppléant, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRERE)

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Jean-Michel IDOÏPE à Anne BARBET, Claude BERNIARD à Laurent KELLER, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Jean CONTOU-CARRÈRE à Flora LAPERNE, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Bruno JUNGALAS à Daniel LACRAMPE,

Absents : Jean-François CASAUX, David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Muriel BIOT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

P. CASABONNE et L. BENOIT exposent :

Rôle / objectif du pôle :

> Services techniques :

- Support technique pour l'ensemble des services de la CCHB. Construction, extension, rénovation et maintenance des bâtiments et espaces communautaires. Assistance technique aux communes, notamment pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier).
- Lien technique avec l'aérodrome dont la gestion a été confiée par la CCHB à l'Aéroclub d'Oloron Sainte-Marie.
- En lien avec le pôle social, gestion technique des aires d'accueil des gens du voyage dont la régie de recette de l'aire de grand passage

> Piscines :

- Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

> Services Environnement :

- Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont notamment les objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)
- Gestion des déchets ménagers et assimilés (SICTOM)
- Gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- Participation à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), compétence portée, d'une part sur le bassin du gave d'Oloron, par le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO), et d'autre part, sur le bassin versant du gave de Pau, par le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP)

Proposition de BP 2024

LIBELLES	Services techniques	Piscine Oloron	Piscine Lanne	Environnement	Environnement rivières	Equipements sportifs
Fonctionnement dépenses BP 2024	939 164.41	805 255.05	50 538.75	268 021.60	333 000.00	32 149.21
Fonctionnement recettes BP 2024	104 750.00	103 000.00	21 500.00	80 000.00	332 644.00	

1. Services techniques :

Les services techniques de la CCHB ont la charge du maintien en bon état d'usage et de fonctionnement des bâtiments et espaces communautaires :

- Près d'une 60aine de bâtiments de natures diverses : bâtiments administratifs / bureaux, bâtiments techniques, bâtiments d'entreprises, logements / hébergements, crèches, écoles, salles de spectacle, musées, médiathèque, piscines, station de ski, aérodrome, ...
- Une 30aine d'autres espaces et équipements communautaires nécessitant une gestion VRD (Voies et Réseaux Divers) : zones d'activités économiques, déchèteries, aires d'accueil des gens du voyage, réseaux AEP et assainissement du Somport, ...

Les services techniques se composent de 16 agents répartis comme suit :

- Le service technique opérationnel est composé de 12 agents répartis sur plusieurs sites:
 - 1 chef de service basé au PTI,
 - 6 agents aux ST Oloron (dont 1 référent avec expérience en maçonnerie, 1 électricien, 1 électromécanicien en temps partagé avec la piscine et 3 agents

polyvalents) : réalisation de travaux de premier niveau sur les bâtiments, entretien/création espaces verts, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers, apports logistiques et techniques lors d'évènements, ...

- 3 agents aux ST Josbaig (dont 1 référent) : prépondérance des travaux d'espaces verts, entretien VRD
- 1 agent polyvalent aux ST Aspe
- Des renforts saisonniers complètent le service pendant la période de tonte.
- La section ingénierie compte 2 agents, sous la direction de la cheffe de pôle : gère dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux de rénovation énergétique, travaux d'aménagement, d'embellissement...
- Un support administratif (gestion comptable et agent d'accueil PTI) est assuré par 3 agents en temps partagé avec d'autres services (1,8 ETP).

Concernant la section de fonctionnement :

Le chapitre 012 prévoit une augmentation des charges du fait du contexte général de revalorisation du point d'indice mais également par une légère augmentation des effectifs suite aux recrutements opérés fin 2023 sur les postes de responsable du service technique opérationnel (quelques mois de vacances du poste en 2023) et d'assistant administratif (poste suspendu en 2019). Globalement, l'effectif aux Services Techniques se rapproche de ce qu'il était en 2018 avant la fusion des pôles "Technique" et "Environnement".

Au chapitre 011, le budget 2024 prévoit des dépenses équivalentes à celles de 2023 avec toutefois la prise en compte des hypothèses suivantes :

- Le marché d'exploitation CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) que nous avons avec Inter-Energies depuis 5 ans s'achèvera au milieu de l'année 2024. Nous tablons sur des dépenses équivalentes (soit environ 55 K€ / an pour 20 bâtiments) pour le nouveau contrat après consultation d'entreprises.
- Les marchés de Contrôles règlementaires, de maintenance extincteurs et défibrillateurs que nous avons depuis 3 ans sont arrivés à échéance fin 2023. Nous escomptons sur des dépenses équivalentes (soit environ 55 K€ / an pour l'ensemble des bâtiments et équipements communautaires concernés) pour les nouveaux contrats après consultation d'entreprises.
- Enfin, le prévisionnel 2024 table sur des dépenses énergétiques équivalentes à 2023. Les efforts du plan de sobriété qui a été adopté fin 2022 doivent en majorité se poursuivre. Nos fournisseurs ont annoncé un coût stable pour le gaz et une baisse du coût de l'électricité d'environ 10 %.

L'essentiel des recettes des services techniques proviennent de leurs mises à disposition auprès des communes membres de la CCHB ainsi qu'auprès des groupements de communes (actuellement le Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Equipements de Josbaig et le SIVOM de la Vallée d'Aspe).

Concernant la section d'investissement :

Le pôle proposera au vote les opérations suivantes :

NUMERO DE	LIBELLE DE L'OPERATION	BP 2024 DEPENSES	BP 2024 RECETTES
-----------	------------------------	------------------	------------------

L'OPERATION			
122	Services techniques	75 350.00	0
243	Réfection toiture PTI	120 000	0
147	Aérodrome DGAC	150 000	0
245	Cité administrative	80 000	0
237	Travaux du siège	428 099.46	170 297.00
2135	Amélioration du patrimoine bâti	91 900.00	0
143	Programme ADAP	15 941.30	0
241	Rénovation énergétique Fénart	27 634.80	0
	Total travaux plan de sobriété	229 500	33 000
51241ILOT	Ilot Mômes	110 000	33 000
51241BEDAT	Villa Bedat	50 000	0
51241FEN	Château FENART	10 000	0
51241PIS	Piscine d'Oloron	20 000	0
51241MS	Maison de santé de Bedous	7 000	0
51241MAIS	Maison pour tous	20 000	0
51241CRECH	Crèche Crech'ndo	5 000	0
51241GRAIN	Crèche Grain de soleil	7 500	0

Opération n°122 Services Techniques : Il s'agit d'investissements courants en petits matériels et équipements. En particulier en 2024, un véhicule utilitaire et un camion plateau sont à remplacer.

Opération n°243 Réfection toiture PTI : La toiture amiantée du hangar abritant les services techniques opérationnels est vétuste et s'est encore plus détériorée lors des épisodes de grêles de l'automne 2023. De nombreuses fuites sont à déplorer qui compliquent l'usage des espaces, les rendent dangereux à la circulation en cas de pluie (sol glissant) et endommagent les matériels entreposés en dessous.

Opération n°147 Aérodrome DGAC : Lors de son audit en date du 19/07/2022, la DSAC a relevé de nombreux obstacles dans les trouées associées aux pistes. Une campagne d'élagage doit être réalisée suite au levé géomètre qui a permis de bien identifier les arbres concernés. En outre, il est prévu la réfection de la voie d'accès.

Opération n°245 Cité administrative : Sous réserve de la validation du projet de rénovation du bâtiment pour y regrouper des services intercommunaux (cf délibération correspondante sur cette séance du 10/04/2024), les dépenses prévues au budget d'investissement doivent permettre de mener les études préalables de la Maitrise d'œuvre avant le lancement des travaux en 2025.

Opération n°2135 Amélioration du patrimoine bâti : Il s'agit de pouvoir réaliser les investissements suivants :

- Château Fénart : portes coupe-feu et Vigipirate (7.5 K€)
- Ilot mômes : réfection des sols souples extérieurs devenus dangereux (20 K€)

- Centre allotement de Ledoux : matériel de mise en conformité suite à l'audit DDPP (1.5 K€)
- Médiathèque : Changement de SSI catégorie A (20 K€)
- Médiathèque : Pose d'ancrages pour sécuriser les interventions sur la coursive (5 K€)
- Crèche Grain de soleil : Mise en place d'un store pour ombragé le préau (12 K€)
- Crèche de Bedous : Changement de volets roulants (2.2 K€)
- Crèche La Haüt : Remplacement de store banne et volets (8 K€)
- Crèche Ilot mômes : réfection de la clôture avec les Castors (2 K€)
- Divers achats de mobilier (5.7 K€)

Les opérations du PLAN DE SOBRIÉTÉ ont vocation à réduire notablement les consommations énergétiques des bâtiments traités pour sauvegarder les moyens financiers de la collectivité eu égard à l'évolution du prix de l'énergie et pour agir contre le changement climatique (action du PCAET) :

- OP 237 - Siège : objectif de diminution des consommations de -45 % suite au remplacement des PAC air/air existantes par des PAC air/eau avec distribution par plafond rayonnant, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une GTC (Gestion Technique Centralisée). Il est également prévu de brancher le bâtiment au réseau de chaleur urbain déployé par le SIRCOB, en 2025.
Le budget proposé pour 2024 en dépense doit permettre la finalisation des travaux amorcés fin 2023. Les recettes correspondent au solde de la DETR pour 50 295 € et aux aides du fond vert pour 120 000 €.
- OP 51241ILOT - Crèche Ilot Mômes : objectif de diminution de -23 % suite à la modernisation du système de chauffage existant, la mise en œuvre d'une GTC et le branchement au réseau de chaleur urbain en 2025.
Le budget proposé pour 2024 doit permettre de mener les études préalables de la Maitrise d'œuvre avant le lancement des travaux en 2025.
- OP 51241BEDAT - Villa Bedat : objectif de diminution de -12% par l'isolation des combles, le traitement de la thermie de la cage d'escaliers (portes automatiques ou autre) ainsi que la pose d'une VMC des locaux en sous-sol, le tout en 2024.
- OP 51241FEN - Château FENART : objectif de diminution de -30% suite au remplacement des chauffages électriques actuels par des PAC air / Eau, en complément de la GTC installée en 2023.
Le budget proposé pour 2024 doit permettre de mener les études préalables de la Maitrise d'œuvre avant le lancement des travaux en 2025.
- OP 51241PIS - Piscine d'Oloron : objectif de décarbonation des consommations énergétiques par le branchement au réseau de chaleur bois du SIRCOB en 2025.
Le budget proposé pour 2024 correspond aux travaux à réaliser sur le réseau secondaire pour permettre ce branchement.
- OP 51241MS - Maison de santé de Bedous : mise en place d'une porte automatique / sas entrée (7 K€)
- OP 51241MAIS - Maison pour tous à Saint Goin : amélioration du système de chauffage (20 K€)
- OP 51241CRECH - Crèche Crech'ndo : changement de la chaudière gaz (5 K€)
- OP 51241GRAIN - Crèche Grain de soleil à Aramits : amélioration de la chaudière bois (7.5 K€)

Ce lot de travaux constitue l'essentiel des opérations restant à réaliser sur le volet des rénovations énergétiques jugées nécessaires et prioritaires suite à l'audit énergétique qui a été réalisé en 2019 sur les principaux bâtiments communautaires.

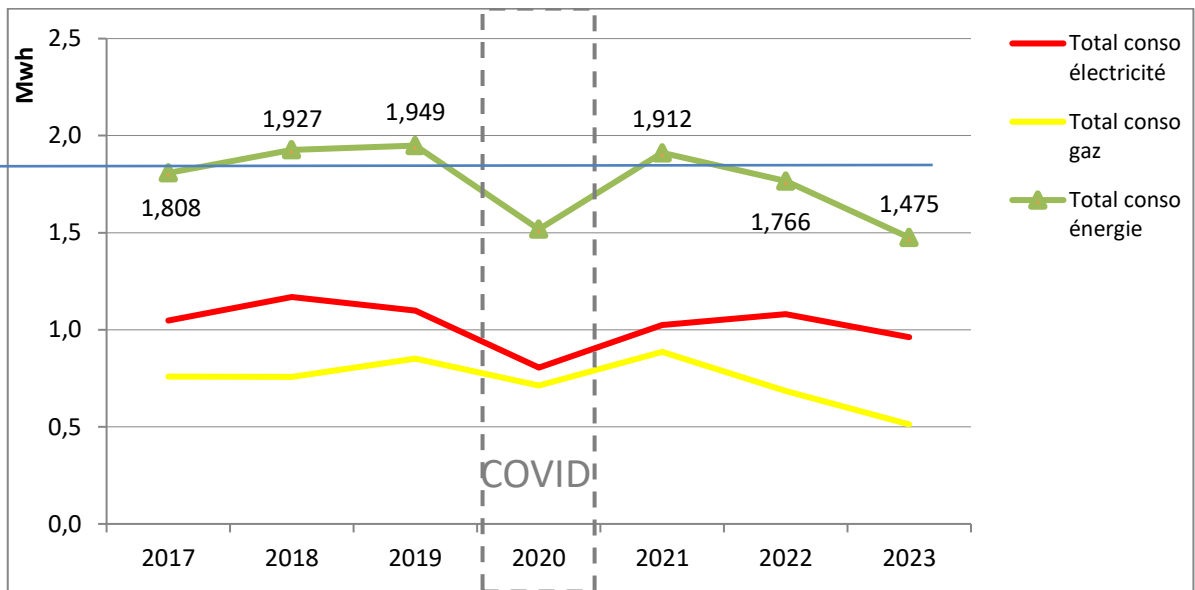
L'expérience de nos opérations précédentes sur cette thématique montre l'intérêt de tels investissements :

- Piscine d'Oloron : c'est -60% de consommation énergétique constaté en 2023 par rapport à 2018, suite aux travaux réalisés en 2019, de remplacement des systèmes de production de chaleur et de ventilation, à la mise en place d'une nouvelle GTC et à certains passages au LED, poursuivi en 2023 par des compléments de travaux tels l'amélioration de la distribution de la Centrale de Traitement d'Air dans le hall accueil, la pose de variateurs sur les pompes hydrauliques, et la poursuite du passage des éclairages en LED.
- Pôle Technique Intercommunal : c'est -39% de consommation énergétique constaté en 2023 par rapport à la moyenne 2017-2022, suite aux travaux réalisés en 2022-2023, de remplacement du système de chauffage, isolation des combles, passage au LED.
- Médiathèque : suite aux travaux réalisés en 2023 qui ont consisté en l'amélioration du système de chauffage, changement du groupe froid, mise en place d'une régulation et pose d'une porte d'entrée automatique, la baisse de consommation attendue est de -20%. Ce résultat ne pourra être vérifié que fin 2024.

Voici globalement l'évolution des consommations énergétiques des équipements communautaires (y compris l'Espace Jéliote), hors piscine d'Oloron

Conso moyenne de 2017 à 2022 hors 2020 (covid) =

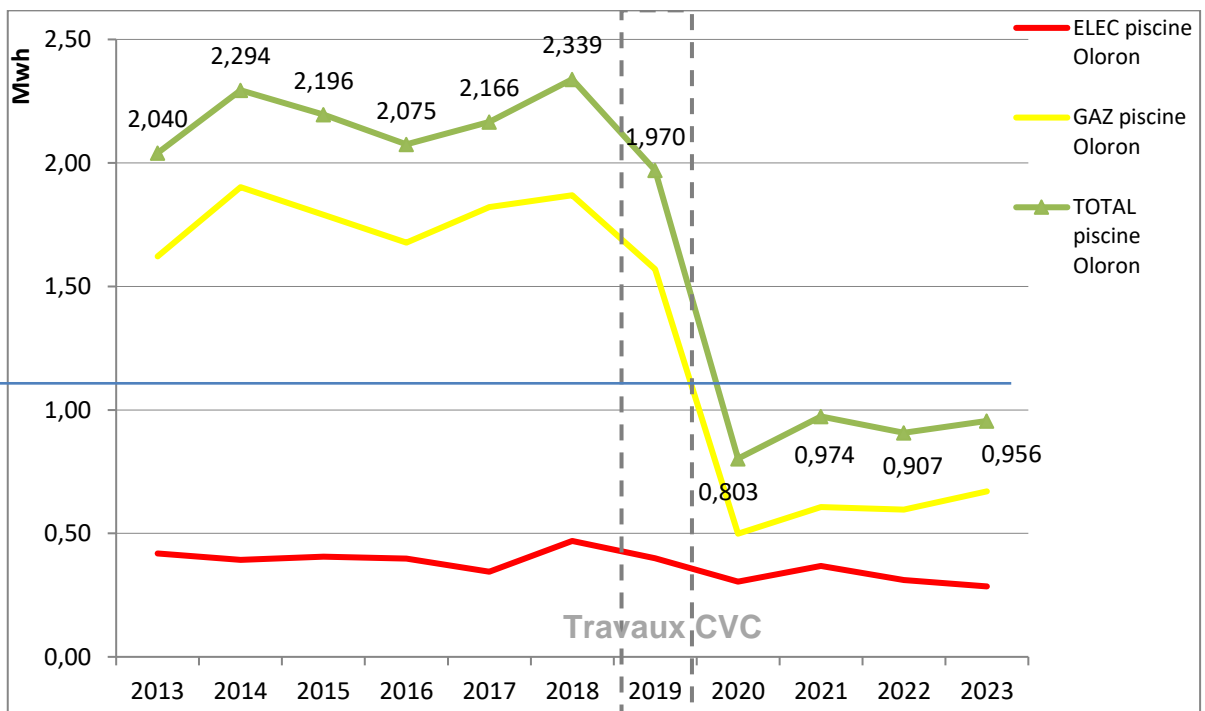
1.872 MWh/an



Et ci-après, l'évolution des consommations énergétiques de la piscine d'Oloron Haut-Béarn

Conso moyenne de référence =

1.1 MWh/an



Vu les particularités de chaque année depuis les travaux de 2019, la consommation moyenne de référence (1.1 MWh / an) est calculée par le cumul des consommations de l'été 2021 et de l'hiver 2022 (périodes les plus normales).

Globalement les travaux de rénovation énergétique et le plan de sobriété adopté fin 2022, ont permis en 2023 les résultats suivants par rapport à la moyenne de 2017 à 2022 (hors 2021 covid) :

- 20.5 % d'énergies consommées
- 520 000 Kwh consommée
- 104 000 €
- 85 tonnes de CO2

2. Piscines :

Le territoire de la CCHB compte deux piscines. Celle située à Oloron Sainte-Marie est ouverte toute l'année alors que celle de Lanne-en-Barétous, non couverte, ouvre pour la période estivale.

Le service compte 10 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

- 1 directeur des piscines (à temps incomplet 50%)
- 1 assistante administrative (à temps incomplet 50%)
- 4 MNS
- 2 agents d'accueil et entretien
- 3 agents techniques de maintenance dont un en temps partagé avec le service technique opérationnel
- Des renforts saisonniers sur tous les postes MNS, accueil/entretien et maintenance, pour permettre le fonctionnement des piscines en mode estival.

Concernant la section de fonctionnement :

Le budget 2024 prévoit un transfert partie de la charge d'entretien des locaux vers des prestations de service. En effet, suite au départ d'un agent titulaire au poste d'entretien/ accueil ce début d'année 2024, une nouvelle organisation a été mise en place : le nettoyage du matin (de 6h à 8h) est désormais réalisé par une entreprise pour permettre d'optimiser les temps de travail des agents intercommunaux.

Concernant le chapitre 011, les piscines continueront d'appliquer en 2024 le plan de sobriété énergétique qui a été adopté fin 2022, cependant dans une moindre mesure qu'en 2023 :

- Continuité dans l'abaissement de la température de l'eau à 27°C au lieu de 28°C ;
- Les "bébés nageurs" ont repris leur activité avec de nouvelles conditions : nombre de créneaux réduit (1 semaine /2) et eau chauffée à 31°C au lieu de 32 °C habituellement ;
- **Pas de reprise d'ouverture le dimanche matin sauf l'été ;**
- Continuité dans la réduction de la durée de la période estivale à Lanne (18 semaines au lieu de 20). Le bassin extérieur de la piscine d'Oloron, lui, ouvrira pour une durée de 4 mois pleins (contre 3 mois en 2023).

Des animations seront proposées toute l'année pour tenter de redynamiser les équipements, d'attirer davantage de public et d'augmenter ainsi les recettes. Le programme des animations estivales est précisé dans le rapport n° XX relatif à l'organisation de la saison d'ouverture estivale 2024.

Un changement important des tarifs, mis en délibération ce même jour, vise ces mêmes objectifs.

Concernant la section d'investissement :

Le pôle proposera au vote de nouveaux crédits à l'opération n° 105 pour des investissements courants en petits matériels et équipements.

NUMERO DE L'OPERATION	LIBELLE DE L'OPERATION	BP 2024 DEPENSES
105	Piscine	48 223.73

3. Service Environnement :

Composé d'1 agent (suite au non remplacement en 2022 du chargé mission TEPOS), le service « Protection et mise en valeur de l'Environnement » pilote le Plan Climat du Haut-Béarn :

- Animation territoriale et interne ;
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Maitrise d'ouvrage ou assistance à maitrise d'ouvrage d'actions du PCAET et du plan TEPOS ;
- Travaille de manière transversale à l'intégration des enjeux du PCAET dans les outils stratégiques du Haut-Béarn.

En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la CCHB alloue une partie de son budget au développement d'outils de communication et de sensibilisation, et à l'animation des programmes d'actions en lien avec la transition énergétique.

Conformément au bilan 2023 et perspectives 2024 du Plan Climat du Haut Béarn présentés en bureau le 26 octobre 2023, cette année 2024 sera marquée par :

- Le soutien d'un stagiaire puis d'un alternant pour développer la communication et la sensibilisation des citoyens ;
- L'obligation réglementaire de procéder à l'évaluation à mi-parcours du PCAET. Procédure qui requiert des compétences techniques spécifiques qui imposent d'externaliser la prestation ;
- L'étude d'un schéma directeur des Energies Renouvelables financée à hauteur de 80 % par l'Ademe Cette étude vise à déployer une politique de développement des énergies renouvelables en définissant le mix énergétique adapté au territoire du Haut Béarn. Interface nécessaire à l'articulation du Plui et Pcaet et à la mise en cohérence de toutes les initiatives locales (Développement de l'hydrogène, géothermie par exemple).

La diminution du poste de dépense participation de la CCHB au « Service Rénovation Energétique de l'Habitat Montagne Béarnaise », Plateforme de Rénovation Energétique de l'Habitat mutualisée avec la CC de la Vallée d'Ossau et la CC du Pays de Nay est lié à la fin du rattrapage des dépenses des factures qui n'avaient pas été mandatées les années précédentes.

Le service Environnement tirait ses recettes de son « label » Territoire à Energie POSitive qui finançait une partie du poste de chargé de mission TEPOS à N+1, poste non renouvelé. La recette de 2024 concerne donc uniquement la subvention liée à l'engagement du schéma direct des énergies.

4. Rivières

Le budget « rivières » correspond à l'exercice de la compétence GEMAPI. Les dépenses sont nos contributions aux deux syndicats compétents sur le territoire du Haut-Béarn. Les recettes sont issues de la taxe GEMAPI. Comme prévu par le législateur, ce budget est à l'équilibre sur la globalité des exercices budgétaires depuis que la taxe GEMAPI a été instaurée, soit depuis 2019.

5. SICTOM (Budget annexe):

Le Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) dispose de 35 agents techniques et 6 agents administratifs pour assurer la collecte des déchets comme suit :

- collecte des ordures ménagères et collecte sélective (emballages, journaux) en régie, et soit en porte à porte soit en point de regroupement
- collecte du verre assurée par un prestataire privé, en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries (gardiennage en régie).

Le budget annexe 2024 du SICTOM s'équilibre de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : 5 650 000 €
- Section d'investissement : 5 100 000 €

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre des premières actions d'optimisation et de modernisation du service avec la réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères sur une grande partie du territoire.

Les premiers marchés publics ont également été signés concernant l'acquisition de matériels de pré-collecte (bacs, colonnes aériennes, semi-enterrées...). De nouvelles consultations seront lancées en 2024 pour l'acquisition de véhicules de collecte, notamment de « camions grues » pour assurer une partie de la collecte des Point d'Apport Volontaire en régie.

Le budget du SICTOM prend en compte la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

En section de fonctionnement, les dépenses se décomposent en 6 domaines que sont la prévention, l'incinération, la collecte des déchets ménagers, la collecte sélective, les déchèteries, les frais généraux et le soutien aux actions relatives au réemploi par des partenariats avec les recycleries.

L'augmentation des frais de personnel est en partie liée au renforcement de l'équipe des Ambassadeurs du Tri et de la Prévention avec le recrutement de 2 agents. Leurs actions pour l'année 2024 seront principalement axées dans le domaine de la prévention avec la promotion du tri à la source des biodéchets pour réduire le volume des ordures ménagères à incinérer.

En section d'investissement, les dépenses concerneront en très grande partie l'acquisition de matériels de pré-collecte, de collecte et d'équipement des déchèteries, ainsi que les travaux d'aménagement/réhabilitation des Installations de Stockage des Déchets Inertes de Soeix et Bedous.

Le SICTOM tire ses recettes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), des aides liées au soutien de la collecte sélective, de la revente des matériaux et de la participation à divers appels à projets.

6. SPANC (Budget annexe):

Le territoire compte près de 4400 assainissements non collectifs existants.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est constitué de 2 agents techniques à temps plein et 2 agents administratifs en temps partagé (0.5 ETP au total). Les techniciens assurent en moyenne chaque année :

- 400 contrôles de bon fonctionnement
- 60 contrôles de bâtiment en vente
- 80 contrôles de conception
- 50 contrôles de travaux

Le budget annexe 2024 du SPANC s'équilibre de la manière suivante:

- Section de fonctionnement : 130 000 €
- Section d'investissement : 50 000 €

En section de fonctionnement, les dépenses sont liées aux missions de contrôle des installations existantes, neuves ou réhabilitées. Les redevances payées par les usagers au service rendu équilibrent le budget sur 9 ans (qui correspond à la fréquence du contrôle de bon fonctionnement, lequel est payé par tiers tous les 3 ans).

En section d'investissement, les principales dépenses sont liées :

- à l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion pour remplacer l'outil précédent qui cumulait 3 applications distinctes (pour la cartographie, la base de données, la facturation), système devenu obsolète après 20 ans de mise en service ;
- à l'acquisition de matériels informatiques adaptés au nouveau logiciel ;
- au programme de réhabilitation.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le programme des actions du pôle technique et de la politique environnementale de la communauté de communes, dont les crédits nécessaires figurent aux projets de Budget Primitif 2024 des rapports n°11, 22 et 23,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 avril 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé AL

Signé BU

André LABARTHE

Bernard UTHURRY